

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2024

MERCREDI 16 OCTOBRE 2024

Avis de convocation





BUTS DU SYNDICAT

Le Syndicat a pour but de promouvoir, défendre et développer les intérêts professionnels, économiques, sociaux et moraux de ses membres et des producteurs d'ovins de son territoire et, plus particulièrement, de :

- Regrouper les producteurs agricoles et leur donner une association propre au moyen de laquelle ils pourront étudier leurs problèmes, proposer des solutions à ces problèmes et défendre l'intérêt général de leur profession;
- Informer les producteurs d'ovins sur toutes questions qui les concernent et plus particulièrement sur les questions de production et de mise en marché d'ovins;
- Représenter les producteurs d'ovins là où leurs intérêts sont en jeu et où il est possible au Syndicat de le faire;
- Collaborer au développement et à la bonne marche des organismes professionnels, économiques et sociaux, locaux et régionaux;
- Faire connaître et rehausser la profession agricole dans l'ensemble de l'opinion publique;
- Favoriser la mise sur pied de comités spéciaux qui conseilleraient le Syndicat dans la poursuite de ses objectifs pour l'étude de certaines questions ou l'organisation d'activités appropriées;
- Fournir les services qui peuvent être organisés au niveau du Syndicat et promouvoir les services professionnels ou autres offerts par les Éleveurs d'ovins du Québec (Fédération) à laquelle il est affilié.



MOT DU PRÉSIDENT

Bonjour chers membres,

C'est avec plaisir que je m'adresse à vous et que je vous souhaite la bienvenue à votre assemblée annuelle. Je suis très content de tous voir aujourd'hui et de pouvoir échanger avec vous au sujet de notre belle production.

Encore cette année, j'ai assisté aux CA de la Fédération ainsi qu'a de nombreux comités. J'ai été membre de trois différents comités pour la dernière année soit celui de la promotion, la mise en marché et un petit nouveau sur la classification en abattoir. Beaucoup de travail a été fait en raison d'une bonne planification de nos objectifs et livrables. À ce sujet, je salue la bonne structure implantée par la nouvelle direction a LEOQ et son président. L'efficacité au sein du conseil d'administration n'a pas été à ce niveau depuis plusieurs années. Les discussions sont franches et nous sommes exigeants envers notre organisation pour améliorer la situation des producteurs ovins de la province. À ce sujet, je pense que les producteurs d'agneaux lourds ont été en mesure d'apprécier les changements apportés à la grille de classification au cours des derniers mois.

Au niveau régional, je vous invite personnellement à la troisième édition de la journée de conférences qui se tiendra dans notre région le 8 novembre prochain et pour laquelle notre syndicat a contribué. Je tiens aussi à remercier les membres du conseil d'administration qui m'ont appuyé au cours de ce mandat à la présidence et pour leur disponibilité.

En terminant, j'aimerais remercier notre agente syndicale/secrétaire, Mme Sonia Dumont, pour ces 13 dernières années de travail pour notre syndicat local car elle nous a annoncer son désir de laisser sa place pour le volet secrétariat, elle poursuivra à donner un coup main pour les finances et petits projets si besoin.

Sur ce, bonne assemblée!



Centre Municipal de Saint-Isidore

Porte à côté de l'Aréna au 2e étage 130, Rte Coulombe, Saint-Isidore, QC GOS 2SO

À compter de 10h

À tous les producteurs Ovins de la Chaudière-Appalaches & de la Rive-Nord

Vous êtes conviés à votre ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

8

ASSEMBLÉE DE GROUPE DES PRODUCTEURS VISÉS PAR LE PLAN CONJOINT

Les Producteurs d'Ovins de la région vous attendent en grand nombre et vous rappellent que votre présence est importante pour enrichir les débats et pour participer au développement de la production.

N'oubliez pas de réserver pour le dîner au 418 386-4232!

Différents prix de présence; dont un billet pour le vin & fromages de la Maison au cœur des familles agricoles du 15 novembre, ou un billet pour la journée Ovine du 8 novembre ou un certificat—cadeaux dans le restaurant de votre choix, seront au rendez—vous!

Espérant vous y rencontrer, veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Sonia Dumont, Agente syndicale

ORDRE DU JOUR DES DEUX ASSEMBLÉES



- 1. Ouverture des DEUX ASSEMBLÉES et presentation des invités;
- 2. Adoption de l'avis de convocation des DEUX ASSEMBLÉES;
- 3. Adoption de l'ordre du jour des DEUX ASSEMBLÉES;
- 4. Adoption des procédures d'assemblée délibérante des DEUX ASSEMBLÉES;
- 5. Élection d'un président d'assemblée pour le plan conjoint;
- 6. Approbation du procès-verbal de l'AGA du 16 octobre 2023 des DEUX ASSEMBLÉES;
- 7. Présentation des sujets de LÉOQ entre autres, la réorganisation de la structure syndicale, la mise en marché etc.;
- M. Jimmy Lapointe nouveau président et Marc-Olivier Bessette, Dg par intérim répondent à vos questions;

Suite de l'Ordre du jour des deux assemblées

- 8. **Projet T'PRO**: Transfert des Producteurs à la Relève Ovine Germain Blouin, agr. MAPAQ;
- 9. Le rendement carcasse en abattoir, où en sommes nous?

 Travail effectué et à venir avec Marc-Olivier Bessette, Dg par intérim
- 10. Rapport des activités du Syndicat;
- 11. Nomination des nouveaux membres;
- 12. Présentation des états financiers 2023-2024;
- 13. Nomination d'un expert-comptable;
- 14. Résolutions des producteurs pour l'AGA du Plan conjoint des producteurs d'Ovins;
- 15. Élection des administrateurs;
- 16. Nomination des neuf (9) délégués et substituts pour l'AGA de LÉOQ;
- 17. Nomination des huit (8) délégués et substituts à l'assemblée générale annuelle du Plan conjoint des Éleveurs d'ovins du Québec;
- 18. Message des invités; Cathy Michaud SEMRPQ
- 19. Divers;
- 20. Levée de l'assemblée;



Procédures d'assemblées délibérantes des Producteurs Ovins de la Chaudière-Appalaches et de la Rive-Nord

Droit de parole

- Seuls les membres ont le droit de parole.
- Les non-membres * peuvent assister à l'assemblée, mais n'ont pas droit de parole, à moins d'autorisation spéciale du président d'assemblée.
- Pour participer aux débats, chaque participant qui demande la parole, doit lever la main à l'aide de l'onglet spécifique (voir participants) et s'identifier.
- Lorsqu'un membre a la parole, il s'adresse toujours au président, jamais à un autre membre. Il se limite à la question débattue et évite toute personnalité.

Intervention

- Un membre n'a droit qu'à une intervention par sujet.
- Les interventions ne devront pas dépasser deux minutes chacun

PROPOSITION

- Toutes les propositions sont d'abord présentées par un producteur et appuyées par un deuxième membre. La proposition est ensuite étudiée par l'assemblée qui, après le débat, exprime son avis au moyen d'un vote.
- Au cours du débat, toute proposition peut être modifiée par voie d'amendement et tout amendement doit être appuyé.
 L'assemblée doit disposer de tout amendement au moyen d'un vote avant de reprendre le débat sur la proposition principale.
- Le proposeur a également le droit de parler le dernier sur sa proposition avant que le vote soit appelé.

VOTE

- Le vote se prend à main levée à l'aide de l'onglet spécifique (voir participants), à moins que deux membres ne réclament le vote secret.
- *Pour l'assemblée de groupe, tous les producteurs inscrits au plan conjoint ont le droit de parole et le droit de vote.



6. Procès-verbaux de l'assemblée générale annuelle et de l'assemblée de groupe visé par le plan conjoint tenue le mercredi 16 octobre 2023 Saint-Isidore à 10h00.

Présences pour les TROIS assemblées :

Éric Lamontagne,
Pierre-Luc Faucher,
Véronique Boucher,
Jérémie Gourde,
Simon Trachy,
Jérome Gingras,
Jérôme Bélanger,
Fabien Dion – Bourbonnais,
René Gagné,
Isabelle Dostie,
Jacques Maheux,
Renelle Paquet,
Lina Faucher,
Werner Banz,
Tommy Lavoie.

Invités des deux assemblées :

Pierre Lessard, président et Olga Tchernievski , Dg de LÉOQ, Pierre Roy, classificateur en chef Cathy Michaud, Semrpq Sonia Dumont, Agente syndicale.

PROCÈS - VERBAL DE L'AGA EXTRAORDINAIRE

1. Ouverture de l'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE

M. Éric Lamontagne, président, souhaite la bienvenue à tous et procède à l'ouverture de l'assemblée EXTRAORDINAIRE à 10 h05 et souhaite la bienvenue aux 18 personnes présentes.

2. Adoption de l'avis de convocation EXTRAORDINAIRE;

M. Éric Lamontagne invite Mme Dumont à faire la lecture de l'ordre du jour.
Sonia Dumont, secrétaire, souhaite la bienvenue à tous et procède à la lecture. Sur motion dûment proposée et appuyée, il est unanimement résolu d'adopter les avis de convocation tel que postés le 7 octobre 2023.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;

La secrétaire procède à la lecture du projet de l'ordre du jour. Sur motion dûment proposée et appuyée, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de l'Assemblée générale extraordinaire des Producteurs d'ovins de la région de la Chaudière-Appalaches et de Québec tel que présenté.

Ordres du jour;

- 1. Ouverture de l'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE;
- 2. Adoption de l'avis de convocation EXTRAORDINAIRE;
- 3. Adoption de l'ordre du jour ;



- 4. Modification aux règlements pour le changement de nom du Syndicat et du logo;
- 5. Fermeture de l'assemblée

4. Modification aux règlements pour le changement de nom du Syndicat et du logo;

Mme Dumont présente les 4 choix de logo proposé par le CA. Sur motion dûment proposée et appuyée, il est unanimement résolu de changer le nom du Syndicat pour et le choix retenu à la majorité est



5. Fermeture de l'assemblée;

Il y a unanimement résolu de clôturer l'assemblée extraordinaire.

PROCÈS - VERBAL DES DEUX AGA

1. Ouverture de l'assemblée générale annuelle & de l'assemblée du groupe visé par le plan conjoint

M. Éric Lamontagne, président, souhaite la bienvenue à tous et procède à l'ouverture des deux assemblées à 10 h15 et souhaite la bienvenue aux 20 personnes présentes, dont Mme Cathy Michaud de la Semrpq.
M. Pierre lessard et Mme Olga Tchernievski, nouvelle Dg de LÉOQ, se joindront à nous en après-midi.

2. Lecture et adoption de l'avis de convocation des deux assemblées;

M. Éric Lamontagne invite Mme Dumont à faire la lecture de l'ordre du jour. Sonia Dumont, secrétaire, souhaite la bienvenue à tous et procède à la lecture. Sur motion dûment proposée et appuyée, il est unanimement résolu d'adopter les avis de convocation tel que postés le 7 octobre 2023.

3. Lecture et adoption des ordres du jour des deux assemblées;

La secrétaire procède à la lecture du projet de l'ordre du jour. Sur motion dûment proposée et appuyée, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de l'Assemblée générale annuelle des Producteurs Ovins de la région de la Chaudière-Appalaches et de la Rive-Nord tel que présenté.

3. Ordres du jour des deux assemblées;

- 1. Ouverture des DEUX ASSEMBLÉES et présentation des invités;
- 2. Adoption de l'avis de convocation des DEUX ASSEMBLÉES;
- 3. Adoption de l'ordre du jour des DEUX ASSEMBLÉES;
- 4. Adoption des procédures d'assemblée délibérante des DEUX ASSEMBLÉES;
- 5. Élection d'un président d'assemblée pour le plan conjoint;
- 6. Approbation du procès-verbal de l'AGA du 26 octobre 2022 des DEUX ASSEMBLÉES;
- 7. Rapport des activités du Syndicat;
- 8. Nomination des nouveaux membres;
- 9. Présentation des états financiers 2022-2023;
- 10. Nomination d'un expert-comptable;
- 11. Présentation des sujets de LÉOQ entre autres, la mise en marché etc. ; Les représentants de LÉOQ répondent à vos questions ;

- 12. Résolutions des producteurs pour l'AGA du Plan conjoint des producteurs d'Ovins;
- 13. Élection des administrateurs;
- 14. Nomination des délégués et substituts pour l'AGA de LÉOQ;
- 15. Nomination des délégués et substituts à l'assemblée générale annuelle du Plan conjoint des Éleveurs d'ovins du Québec;
- 16. M. Pierre Roy, classificateur en chef, nous explique le principe de la classification
- 17. Message des invités; Cathy Michaud SEMRPQ
- 18. Divers;
- 19. Levée de l'assemblée;



4. Lecture et adoption des procédures d'assemblées délibérantes des deux assemblées;

Après consultation de la part des membres présents, SUR MOTION DÛMENT proposée et appuyée, il est unanimement résolu d'adopter les procédures d'assemblées délibérantes pour les DEUX assemblées que nous retrouvons à la page 9 du document.

5. Nomination d'un président & d'une secrétaire pour les deux assemblées;

Il est convenu à l'unanimité que **M. Éric Lamontagne** soit le président des deux assemblées et que **Mme Sonia Dumont,** secrétaire, agisse à titre de secrétaire des deux assemblées. Le président présente ces membres du conseil.

6. Approbation du procès-verbal de l'AGA du 26 octobre 2022 des DEUX ASSEMBLÉES;

Sur motion dûment proposée et appuyée il est convenu à l'unanimité d'accepter les procès-verbaux tel que présentés.

7. Rapport des activités du Syndicat;

Mme Dumont fait le tour de quelques sujets dont; 3 réunions du CA qui ont eu lieu durant l'année, une rencontre amicale avec le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie et la mise en place du comité pour la journée de formation du 3 novembre.

On fait le tour et le suivi de 3 résolutions; la grille de classification du gras, suivi de la réflexion et des constats faits sur la modernisation du système d'élevage d'agneaux lourds (augmentation du poids de vente) pour la filière ovine au Québec (analyse d'impact pour la filière) et enjeu important détecter concernant les sujets de reproduction.

8. Nomination des nouveaux membres;

On mentionne avoir accueilli 9 nouveaux membres durant la dernière année.

9. Présentation des états financiers 2020-2021 qui ont été adoptés par le CA;

Une présentation des états financiers se terminant au 30 juin 2023 est faite. On constate qu'il y a des revenus pour 18 577 \$ et des dépenses pour 13 701 \$. Un excédent de 4 876 \$ est comptabilisé. Ce qui donne un surplus cumulé non affecté de 30 880 \$. Ces états financiers ont été adoptés unanimement par le conseil d'administration le 9 octobre dernier.

On fait aussi le tour du tableau récapitulatif des paiements de cotisation versus le nombre de brebis.

10. Nomination d'un expert-comptable;

SUR MOTION DÛMENT proposée et appuyée, il est unanimement résolu de mandater la firme de comptabilité de l'UPA de Québec pour faire la vérification des prochains états financiers.

11. Présentation des sujets de LÉOQ entre autres, la mise en marché etc.;

- Le président mentionne que cela n'a pas été une année facile pour lui et le conseil d'administration Pour toutes sortes de raisons. Pour sauver de l'énergie tant et sous cette année il y a seulement 3 régions qui vont être visitées en présentiel. Un grand défi est aussi de trouver des permanents.
- Il fait le tour de la problématique vécue avec la classification des derniers mois dû aux mauvaises mesures prises par un classificateur spécifique. Il faut trouver des façons de comment on va régler le problème considérant qu'il y a beaucoup de coûts enjeu. LÉOQ a des assurances, Qui ont payé pour un montant total de 98000 \$. Certains producteurs recevront des chèques pour réajuster tout cela. Aussi, il faut voir à faire en sorte que cela ne se reproduise pas, il faut trouver des outils afin de prévoir ces éventuelles erreurs. Il faut définitivement standardiser notre système de classification. Il y aura peut-être des frais qui devront être fixés aux producteurs pour augmenter l'efficacité de la classification.
- On fait un suivi sur le rapport de l'audit concernant les abattoirs. L'audit a apporté et va apporter des changements. Mais comme ça fait déjà 15 ans que ça fonctionne ainsi il n'est pas toujours évident de faire changer les choses aussi rapidement.

11. Suite de la présentation des sujets de LÉOQ entre autres, la mise en marché etc.;

- On fait le tour des tableaux de bords qui ont été condensés.
- pour le site internet il faut réussir à trouver un programmeur externe pour nous aider.
- Il faut aussi réussir à retravailler la convention, une nouvelle formule de prix ne plaît pas à tous les acheteurs elle est bonne pour nous car cette formule nous a permis d'avoir de meilleures liquidités mais ce n'est pas la même chose pour les acheteurs.
- S

- au niveau de la mise en marché, c'est toujours un grand chantier.
- le président invite tous les producteurs à venir à l'assemblée annuelle et à la journée des conférences. Il y en aura une spécifiquement sur l'environnement et sur l'économie des entreprises. Cela aura lieu le 16 novembre prochain.

On pose la question concernant les finances de LÉOQ actuel, est-ce qu'il y a les mesures qui ont été entreprises afin de compenser le 69000 \$ qui est déficitaire de l'an dernier? Le président mentionne que le bilan de la situation financière actuelle et bon. Il reste par contre des réflexions à avoir par rapport à la fédération et avec l'agence afin d'augmenter nos revenus. À suivre...

12. Résolutions des producteurs pour l'AGA du Plan conjoint des producteurs d'Ovins;

Résolution #1 AGA -2023

OBJET : Enjeux importants détectés concernant les sujets de reproduction

Considérant que depuis un an ou 2, LÉOQ valide les admissibilités des sujets reproducteurs qui sont vendus en cours d'année qu'uniquement deux fois

par an, soit en début juin et en début décembre;

Considérant que les sujets qui se retrouvent vendus à la mi-décembre, jusqu'au 1^e janvier, ne sont pas forcément couverts ou rendus admissibles à l'ASRA,

ce qui peut être problématique au niveau de la 2^e avance de la FADQ;

Considérant qu'une agnelle qui bloque dans le système en décembre, elle va être approuvée seulement en juin par LÉOQ;

Considérant que pour la FADQ, il y a un maximum de temps, soit en mai pour revenir sur une décision, ce qui fait qu'en juin, il est déjà trop tard;

Considérant qu'il n'est pas donné à tous les producteurs de tenir un registre rétroactif des agnelles approuvées ou non approuvées 6 mois en arrière;

Considérant que durant les années qui sont plus difficiles comme présentement, avec les charges qui sont quand même très élevées, cela peut causer un

manque de liquidité et cela peut avoir un impact financier important sur les entreprises qui produisent des sujets reproducteurs;

Considérant que par manque de ressource ou de temps au niveau de LÉOQ, il n'est pas toujours facile d'avoir la communication avec LÉOQ et que par le

fait même, qu'il n'est pas toujours évident de faire régulariser certaines problématiques auprès d'eux;

Considérant que c'est un enjeu qui peut amener une problématique auprès de l'ensemble de la chaîne, soit auprès de l'ensemble des producteurs en lien

avec les sujets reproducteurs qui changeront de direction, ce qui apportera un manque dans l'approvisionnement au niveau des agnelles de

reproduction, ce qui aura aussi un impact au niveau des producteurs commerciaux;

Considérant que la problématique se retrouve aussi pour les mâles reproducteurs et au niveau des P6;

Considérant que plusieurs producteurs n'obtiennent pas l'ASRA qui devrait leur revenir :

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE ET APPUYÉE, il est résolu à l'UNANIMITÉ par le conseil d'administration des producteurs ovins de la Chaudière-Appalaches et de Québec de demander :

Aux Éleveurs ovins du Québec

- De revoir la présente formule (4 X par an au lieu de seulement 2) et de la faire concorder avec les demandes de la financière;
- ou de revoir avec la FADQ pour qu'elle s'adapte à ce que LÉOQ est prêt à leur fournir afin de régulariser la présente problématique des délais (mo qui ne concordent pas avec ceux de LÉOQ.

12. Résolutions des producteurs pour l'AGA du Plan conjoint des producteurs d'Ovins;

Résolution #2AGA-2023

OBJET: Prendre des moyens pour une classification efficace

Considérant qu'il a fallu plus de 20 semaines afin de détecter une erreur humaine au niveau de la classification;

Considérant que cela a engendré des pertes financières pour les producteurs;

Considérant qu'en bout de ligne, cela a coûté plus de 100 000 \$ à LÉOQ;

Considérant qu'il serait important de minimiser le risque des erreurs humaines faites par nos classificateurs;

Considérant que nos classificateurs travaillent souvent dans des conditions inadéquates (froid) pour réussir à avoir un bon fonctionnement de la prise des données;

Considérant qu'il est important d'avoir une meilleure gestion du temps et des risques d'erreur humaine au niveau de la transcription de données; considérant qu'il y a eu un audit de réaliser et des problèmes détectés au sein de certains abattoirs pour que cela serve à faire avancer les choses;

Considérant que ce sont les producteurs qui sont souvent pénalisés financièrement pour une mauvaise qualité d'habillage des carcasses et que cela devrait être

absorbé par les abattoirs;

Considérant qu'il est important de redonner une crédibilité à l'agence de vente de LÉOQ;

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE ET APPUYÉE, il est résolu à l'UNANIMITÉ par l'AGA des producteurs ovins de la Chaudière-Appalaches et de Québec de demander : Aux Éleveurs ovins du Québec

- de fournir des outils de travail électroniques pour la collecte des données lors de la classification afin de faciliter la tâche aux classificateurs et ainsi éviter des erreurs et gagner du temps; (voir les outils déjà réalisés par Jacques Kirouac);
- que cet outil de travail pour la prise de données (ex. : application mobile) soit également compatible avec le nouveau système de LÉOQ, afin de rendre les données de classification disponibles aux producteurs presque en temps réel; ce qui va faciliter la lecture et qui va permettre de gagner en efficacité; éventuellement, il serait bien d'intégrer des photos au besoin;
- d'augmenter le budget d'inspection afin d'être en mesure de rapprocher les visites auprès des abattoirs les plus problématiques lorsque l'inspecteur remarque un laisser-aller de celles-ci, par le fait même d'être en mesure de régler les problèmes détectés par l'audit;
- de travailler avec le classificateur en chef pour créer une grille qui quantifierait la perte et la qualité d'habillage des carcasses lors de la classification.
- que les pertes financières dues à la mauvaise qualité d'habillage soient absorbées par les abattoirs et non par les producteurs;
- d'avoir le budget nécessaire pour qu'il y ait une formation pour tout nouveau classificateur et pour qu'il y ait un suivi durant la première année;

13. Élection des administrateurs;

Il est convenu de nommer Mme Cathy Michaud présidente d'élection et Mme Sonia Dumont secrétaire d'élection. Sur motion dûment proposée et appuyée, il est unanimement résolu de procéder à l'ouverture de la mise en candidature.

On fait le tour de la liste du présent conseil d'administration, les gens présents souhaitent renouveler leur mandat pour une prochaine année.

Mme Michaud ouvre donc les mises en candidature pour les personnes qui souhaiteraient faire partie du conseil d'administration comme

observateur, considérant que les postes sont tous comblés.

Il est proposé et appuyé de retirer monsieur Jérôme Gingras de la liste des administrateurs pour le remplacer par M. Jérémy Gourde Qui est présentement observateur. M. Gourde accepte.

Les membres du présent CA sont **renommés en bloc** en y incluant monsieur Gourde ce qui est secondé et **ADOPTÉ UNANIMEMENT** par les membres présents.

Il est proposé et appuyé de retirer Mme Marie-Claude Marcoux de la liste des observateurs et de la remplacer par Mme Isabelle Dostie. **Mme Isabelle Dostie excepte**.

Mme Michaud félicite les membres du conseil pour leur nomination. Sur motion dûment proposée et appuyée, il est **unanimement** résolu de procéder à la fermeture des élections.



14. Nomination des délégués et substituts pour l'aga de LÉOQ, le 16 et 17 novembre prochain,

Le syndicat a la possibilité d'avoir **huit délégués**, incluant le président, pour siéger à l'AGA de LÉOQ. SUR MOTION DÛMENT proposée et appuyée, il est unanimement résolu de nommer Éric Lamontagne, Werner Banz, René Gagné, Pierre-Luc Faucher, Simon Trachy, Audrey Boulet, Jérémie Gourde, Jacques Maheux. Tommy Lavoie et Jérôme Bélanger comme délégués substitut.

15. Nomination des délégués et substituts à l'assemblée générale annuelle du plan conjoint du Québec;

Le syndicat a le droit d'avoir **sep**t délégués à l'AGA. SUR MOTION DÛMENT proposée et appuyée, il est unanimement résolu de nommer Éric Lamontagne, Jérôme Bélanger, Werner Banz, Pierre- Luc Faucher, Simon Trachy, Jérémie Gourde et René Gagné comme délégués, et Caroline Pelletier, Tommy Lavoie comme substituts pour l'AGA du plan conjoint.

16. Présentation de M. Pierre Roy, classificateur en chef;

Il nous explique et présente le principe de la classification. Une conférence très instructive et apprécié des participants.







17. Message des invités;

Mme Michaud nous livre son message. La SEMRPQ réalise des mandats de LEOQ, notamment le Comité Brebis Laitière et la Déclaration des Sujets Reproducteurs. Le Comité Brebis Laitière est très actif, avec des activités prévues en novembre et décembre 2023. La SEMRPQ a lancé les premières étapes de la génomique ovine au Québec grâce à un premier projet qui a permis de développer une puce sur mesure. Cathy souligne l'importance de maintenir la génomique en tant que joyau des éleveurs, avec leur association qui les représente. Un deuxième projet est en attente de financement et permettra le développement des outils nécessaires. Au cours de la dernière année, la SEMRPQ a également mis en place le premier programme de classification de la conformation ovine des brebis laitières, travaillé sur un projet d'insémination, organisé une vente élite, et bien plus encore. Mme Michaud invite chaleureusement les éleveurs à participer à la prochaine Classique Canadienne du Mouton qui se tiendra à Richmond, au Québec, du 11 au 13 juillet 2024.

18. DIVERS;

Journée expertise ovine du 2 novembre prochain

On rappelle aux gens qu'ils peuvent s'inscrire via le site internet du Mapaq via la planteform lepointdevente.com.

19. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE;

Les points étant épuisés, les gens mentionnent avoir aimé le zoom. L'assemblée est levée à 16h50.

Le président remercie tous les participants.

7. Bienvenue aux représentants

Conformément à la résolution 2023-02 adoptée lors de l'Assemblée générale annuelle en novembre dernier, qui demandait une évaluation de la **réorganisation de la structure syndicale**, une étude a été menée sur les différentes options possibles. Ces options vous seront présentées à partir d'exemples concrets.

Cette présentation sera suivie d'une discussion pour permettre aux éleveurs de s'exprimer sur le sujet.

Aussi, nous inviterons les éleveurs à participer à un sondage concernant la réorganisation de la structure syndicale. Le sondage est en ligne depuis le 1er octobre. Votre collaboration habituelle est essentielle au succès de cette consultation.

Les résultats de ce sondage seront présentés lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra le 15 novembre prochain.



LES ÉLEVEURS D'OVINS DU QUÉBEC

Jimmy Lapointe, Président & Marc-Olivier Bessette Directeur général par intérim, LEOQ

8. Projet T'PRO

Transfert des Producteurs à la Relève Ovine avec Germain Blouin, agr. MAPAQ; En zoom à 13h







9. LE RENDEMENT CARCASSE EN ABATTOIR, OÙ EN SOMMES - NOUS?

MARC-OLIVIER BESSETTE DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTÉRIM, LEOQ





10. RAPPORT D'ACTIVITÉS



Deux réunions du conseil d'administration ont eu lieu par ZOOM avec une moyenne de 7 administrateurs, d'une durée moyenne de 2h30.

Voici les divers sujets qui ont été traités: Suivi des dossiers de LÉOQ & situation présente; ASRA / FADQ pour les sujets de reproduction; Problématique sur le poids versus rendement carcasse; Contrat annuel versus le prix hebdo

Élaboration d'une résolution:

-Enjeux importants détectés concernant les sujets de reproduction

Préparation de la l'AGA régionale Situation financière du Syndicat États financiers de l'année 2023-2024 du comptable Budget 2024-2025, Salaire de la secrétaire Préparation de l'AGA provinciale du 14-15 nov. Prochain voyage de laine Loi 25 - Nouvelles dispositions protégeant la vie privée des Québécois

Un CA exécutif

Mise en place du comité pour la journée de formation du 8 nov. 2024



11. LES NOUVEAUX MEMBRES-PRODUCTEURS DE LA RÉGION

			Saint-Odilon-de-
Bilodea	u Maurice	Ferme Bijacq & Fils inc	Cranbourne
Couilla	d Gaston	Domaine l'Oie Toquée	Saint-Agapit
	Jean-		
Drouin	François	9292-3739 Québec inc	Saint-Martin
		Ferme Everest Et Compagnio	e
Gallant	Tommy	inc	Lévis
Lacomb	e Christophe	er Maison d'Alpa et cie Senc	Honfleur
		Entreprises Nicolas Lambert	
Lamber	t Nicolas	inc	Saints-Anges
Poulin	Sabrina	Poulin Sabrina et Mickael	Saint-Prosper
Raby	Martin		Adstock
Vachon	Marie-Ève	Mevovi	Saint-Frédéric